



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-84712>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-84712**

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-47151

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : SOLIDEO

Correspondant : M. Achats Service

Adresse : 18 rue de Londres, 75009 Paris

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.ouvrages-olympiques.fr/>

Section 3 - Description du marché

Objet du marché : Missions de maîtrise d'oeuvre dans le cadre du projet d'aménagement d'une crèche située sur la ZAC « Village Olympique et Paralympique » à Saint-Ouen-sur-Seine (93).

Section 4 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 60%
- Prix des prestations : 40%

Section 5 - Attribution(s) du marché

Détail de l'attribution

Nom du titulaire / organisme : SISPEO Architectes (mandataire)/AMBEE (co-traitant)/ARCADIA (co-traitant)

Adresse : 9 rue Lantiez, 75017 PARIS

Montant (H.T.) : 48769 euros

Sous-traitance : Non

Section 6 - Autres informations

Date d'attribution du marché : 16/07/2024

Autres informations : I. Les voies de recours contre la présente consultation sont les suivantes : - référé contractuel (CJA, art L 551-13 et suivant), qui peut être exercé dans les 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat (CJA article L 551-13 et suivants) ; - le recours en contestation de validité du contrat, issu de la jurisprudence "Tarn et Garonne" qui peut être exercé par les tiers au contrat, sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées. Instance chargée des procédures de recours : Cour administrative d'appel de Paris - 68 rue François Miron - 75004 PARIS II. Les documents de la procédure et du marché sont consultables dans la limite des avis constants de la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA). Demande préalable à l'adresse : marches.publics@ouvrages-olympiques.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 17/07/2024